

Image not found or type unknown



Conséquences de l'évaluation inexacte des biens

Par **Louisx**, le **18/04/2013** à **18:45**

Bonjour,

J'envisage d'accepter une succession à concurrence de l'actif net. Je vais donc demander au notaire de dresser l'inventaire. S'il s'avère que l'évaluation des biens dans l'inventaire est supérieure au prix auquel ils seront vendus, et inférieur au montant des créances, est-ce que cela peut avoir des conséquences dommageables pour moi ?

Merci